COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

Commune de Boissy-le-Châtel

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.b1

Plan de zonage

Zones bâties_Secteur Ouest

Echelle 1/2000ème

Projet arrêté le 7 décembre 2023

Projet mis à l'enquête le

Projet approuvé le

Le Président de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

GEOGRAM
10 rue Rupert Lenoir
77420 Ferolles-Attilly (Marne)
Tél. : 01 85 52 36 00 / Fax : 01 24 52 34 60
e-mail : bureau.ensemble@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

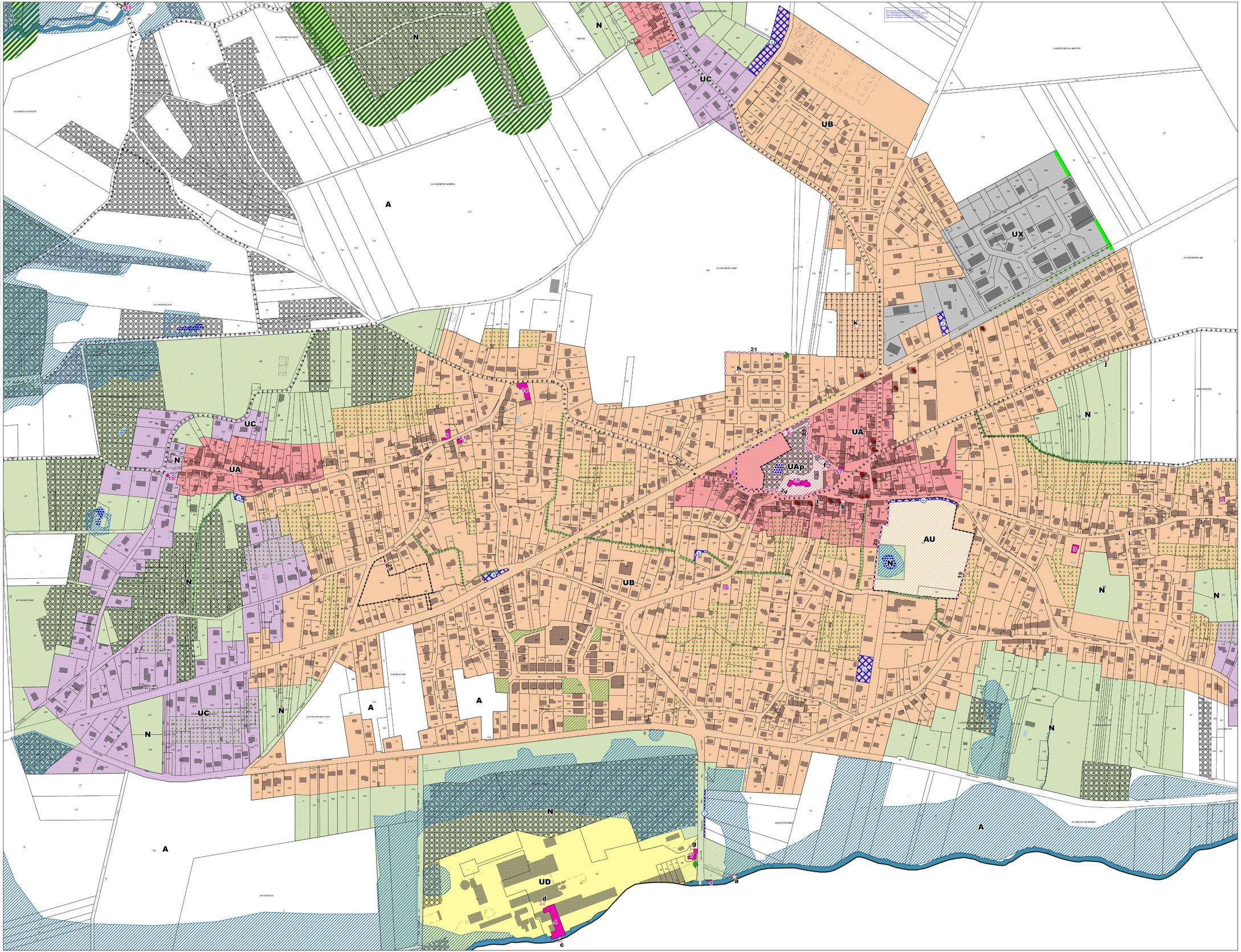

Légende du document graphique

Informations

- Limites communales
- Chemins inscrits au PDIPR
- Cours d'eau
- cimetière

Zones

- UA : Zone urbaine correspondant au centre ancien du bourg et aux hameaux de Speuse et Champbreton
- UAp : Secteur patrimonial englobant le château
- UB : Zone urbaine correspondant au tissu urbain périphérique
- UC : Zone urbaine correspondant au tissu urbain diffus
- UD : Zone urbaine à vocation artistique et culturelle correspondant aux anciennes installations industrielles désaffectées
- UH : Zone urbaine regroupant les hameaux où les constructions nouvelles sont interdites
- UX : Zone urbaine regroupant les activités économiques
- AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Eléments du paysage identifiés (L151-23 du CU)

- Zones humides
- Fossé
- Mares
- Arbres isolés
- Alignement arbres
- Sentes
- Espaces verts
- Jardins

Eléments du patrimoine identifés (L151-19 du CU)

- Murs
- Bati
- Autres éléments du patrimoine

Identification

- Commerces identifiés en application de l'Article L 151-16 du CU
- Bâtiment identifié en application de l'article L151-11 du CU

Prescriptions

- Plantations à créer
- Espaces boisés classés
- Secteur à risques
- Lisières protégées
- Secteur soumis à OAP sectorielle
- Emplacements réservés

N°	Objet	Zones	Surface
1	Places de stationnement et extension des équipements sportifs	UB	3374
2	Places de stationnement et aire de covoiturage	UB	583
3	Places de stationnement	UB	523
4	Renforcement de la défense Incendie (bâche)	N	202
5	Places de stationnement	UB	1358
6	Elargissement de la rue de la Grange aux Dîmes _ 4m d'emprise	AU	530
7	Fossé et passage de réseaux	A	190
8	Sente piétonne	UB	128

0 100 200 m